

À Tôtes, la famille Montalan désespère de trouver une AESH pour la petite Jade, autiste

Par Anne-Sophie Groué

5-6 minutes

Mis en ligne le 11/05/2021 à 12:08

Aurélia et David Montalan ont épuisé tous les recours pour faire valoir leur droit de faire assister leur petite fille de 3 ans et demi, autiste, d'un Accompagnant des élèves en situation de handicap à l'école et à la cantine. « Ce n'est plus viable », témoigne la maman.





Au premier plan, Jade Montalan, petite autiste de 3 ans et demi scolarisée à Tôtes, attend une AESH depuis plus de trois mois.

- Photo famille Montalan

Au premier plan, Jade Montalan, petite autiste de 3 ans et demi scolarisée à Tôtes, attend une AESH depuis plus de trois mois.

- Photo famille Montalan

Jade, 3 ans et demi, a été diagnostiquée autiste en septembre 2019. *« En septembre 2020, elle a fait son entrée à l'école maternelle, raconte sa maman, Aurélia Montalan. Tous ses troubles ont été accentués. Elle pleure toute la journée, est gênée par les bruits, les odeurs, le monde... Pendant les récréations, elle reste dans son coin. »* Ses problèmes sensoriels l'empêchent de s'habiller avec certaines matières et, surtout, de prendre ses repas à la cantine. *« Elle ne mange que certains aliments, dans un certain ordre. Et pas toute seule. »* Le personnel de l'école fait appel à la grande sœur de Jade, scolarisée à côté, en élémentaire. *« Ça l'a rassurée. Alors on a demandé à notre grande de continuer ainsi, depuis septembre. Mais du coup elle n'a plus de pause méridienne elle non plus. »*

Un AESH notifié dès février

La solution ? Elle est évidente : Jade, comme de nombreux enfants, a besoin d'un [Accompagnant d'élèves en situation de handicap \(AESH\)](#). Sa famille monte donc en toute hâte un dossier pour la [Maison départementale des personnes handicapées \(MDPH\)](#). Un AESH « mutualisé » (qui intervient auprès de plusieurs enfants) est accordé dès février 2021... que Jade attend toujours. *« Elle n'a aucun souci*

d'apprentissage, elle a même été diagnostiquée à haut potentiel. Mais elle est peu autonome : il faut souvent la remobiliser sur une tâche, la rassurer et la faire manger. Et multiplier les visuels qui rythment sa journée : l'imprévu, ce n'est pas possible. »

« Plus de budget ! »

La mère de famille se retourne vers toutes les structures possibles. *« Assez vite, on m'a dit qu'il n'y avait plus de budget. J'ai mis en demeure, par courrier recommandé, la Direction des services départementaux de l'Éducation nationale avec copie au préfet, à l'inspecteur, au Pôle inclusif d'accompagnement localisé (Pial), au député Sébastien Jumel, au Sivos, à notre maire... Depuis le 9 mars, je n'ai eu aucune réponse. »* Si ce n'est un coup de fil du Pial qui confirme qu'aucun recrutement n'est prévu, et un retour du secrétariat du député à qui l'Académie a juste assuré que le nécessaire serait fait *« dès qu'une solution serait trouvée »*.

Et lundi 10 mai, *« surprise ! »* : Aurélia Montalan reçoit un mail de la directrice de l'école indiquant *« qu'une AESH interviendrait 30 minutes par jour, le midi, dès le jour même »*. Une bonne nouvelle, *« mais ce n'est pas suffisant pour couvrir toute la pause méridienne et bien sûr le temps scolaire »* malgré les préconisations de la MDPH. Le combat continue.

Des *« difficultés de recrutement »*

L'inspecteur d'académie Olivier Wambecke, saisi de l'affaire, tient à préciser : *« Nous fonctionnons en lien avec la MDPH, dans une commission qui définit comment les enfants doivent être accompagnés. Laquelle s'est réunie fin février 2021 (et pas en novembre dernier) : la décision doit être immédiatement*

suivie d'effets, mais il y a eu quinze jours de vacances en mars... » Reste que « la petite a un droit : celui d'être accompagnée par une AESH mutualisée. On doit faire diligence, mon service PIAL y travaille. » En l'espèce, l'Académie serait, là, confrontée à « des difficultés de ressources humaines. Il n'est pas question de moyens ou de manque de budget, mais en secteur rural, il est parfois compliqué de trouver quelqu'un d'accord pour intervenir ». L'AESH attribuée – enfin – à Jade ce lundi 10 mai est celle qui intervient déjà auprès de trois enfants à l'école de Tôtes, en élémentaire. « Un premier pas, concède Olivier Wambecke. Mais tout le monde est mobilisé pour trouver une solution rapide à la situation. »

Aurélia Montalan conclut : « Ce combat quotidien, il est sans fin. J'aimerais pouvoir me dégager du temps pour me consacrer à cette cause : établir une bible des praticiens et institutions à contacter, pour accompagner les familles dans le montage d'un dossier MDPH... »